

Décembre 2024 · N°50 ·

# le chasseur

du Rhône et de la Métropole de Lyon





Ouvert du lundi au vendredi : 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h 271, rue de la Croix du Meunier 69390 VERNAISON Tél : 04 78 46 10 01

www.atelierjump.fr

## Sommaire

Infos nationales et régionales	p. 2
Actualités et vie de la FDCRML	p. 3
Gestion habitat et faune sauvage	p. 5
Gestion du gibier	р. б
Réglementation et sécurité	p. 8
Le coin du Piégeur	p. 12
Nature, éducation et environnement	p. 13
Associations spécialisées	p. 15
Chiens	p. 17
Vie des Associations	p. 18

Le Chasseur du Rhône et de la Métropole de Lyon N°50 - Décembre 2024

**Directeur de la publication :** Alain Berlioz-Curlet **Rédaction et administration :** 

Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon

1, allée du Levant - 69890 La Tour de Salvagny **Tél. 04 78 47 13 33** 

contact@fdc69.com - www.fdc69.com

Photo couverture : GEST Création et réalisation :

MULTIS

89 av. de la Poterie - 69890 la Tour de Salvagny Tél. 04 78 35 62 62 - <u>contact@multis.fr</u>

Ce journal a pu être imprimé avec le soutien financier des annonceurs et la participation de la Commission Communication fédérale. La rédaction leur exprime ses remerciements

et invite les lecteurs à leur faire confiance. Tirage: 8 900 ex. Imprimé sur papier recyclé.

ISSN 2551-1203 ISSN 2551-4504



Auvergne-Rhône-Alpes

Le Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes accompagne les projets des Chasseurs.

Chères amis chasseresses et chasseurs,

C'est toujours avec un grand plaisir que je m'adresse à vous à quelques jours des fêtes de fin d'année. Tout comme la Chasse, elles font parties de nos traditions et de notre identité.

Cette période est l'occasion de se réunir en famille et avec ses proches.

Comme souvent, je vous invite à en profiter pour sublimer et faire apprécier la Venaison grâce aux multiples recettes savoureuses et originales dont notre patrimoine gastronomique regorge.



Dans le domaine de la tradition, la messe de la St Hubert du 3 novembre dernier à St Pierre de Chandieu a encore une fois rencontré un vif succès grâce à l'implication de tous les organisateurs.

Ce fut un moment émouvant pour les paroissiens, accompagnés par nos sonneurs de la Délégation rhodanienne des trompes de chasse.

Nos valeurs et notre mode de vie sont donc toujours d'actualité contrairement à ce que nos détracteurs peuvent parfois avancer.

Les plus de 500 candidats au permis de chasser inscrits dans le Rhône et la Métropole de Lyon pour 2024 en sont également une preuve vivante en regrettant toutefois les délais par manque d'inspecteurs de permis de chasser à l'Office Français de la Biodiversité.

Par contre les formations que nous dispensons en interne sont à flux tendu et donnent de l'espoir quant à la pérennité de notre passion.

Elles sont aussi sélectives, précises et complètes en matière sécurité.

Les accidents regrettables que nous avons déploré en début de saison sont là pour nous rappeler que les efforts doivent être faits par tous et tout au long de sa vie de chasseur au grand comme au petit gibier.

La formation décennale obligatoire pour tous d'ici 2030 doit être suivie dès à présent par le plus grand nombre.

Rigueur et sécurité n'empêchent pas de profiter de cette période hivernale propice à notre activité pour savourer notre passion. Dans le respect de tous elle nous anime et nous permet de nous épanouir dans une société parfois morose.

Soyons donc fiers d'être chasseurs, notre passion est saine, faite de bon sens et d'amour de la nature et du territoire. Passion partagée avec nos chiens.

Ce territoire que nous foulons toute l'année n'a que peu de secrets pour nous : géographie, topographie, espèces animales et végétales présentes, maîtrise foncière, état sanitaire de la faune sauvage, chemin d'accès, fréquentation du public...

Notre connaissance est une ressource précieuse pour la société.

Sachons la mettre en valeur auprès des agriculteurs et forestiers, des forces de l'ordre, des pompiers et des collectivités locales.

J'en profite pour saluer notre nouveau Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, Fabrice PANNEKOUCKE comme Laurent WAUQUIEZ et Philippe MEUNIER, très attachés à la chasse et à ses valeurs.

Bonne fin d'année et vive la chasse!

En St Hubert, Alain BERLIOZ-CURLET, Président de la FDCRML

### Infos nationales et régionales

### Signalez un acte malveillant envers les chasseurs :

Vous êtes victime ou témoin d'actes de violence envers un chasseur, signalez-le-nous en remplissant le formulaire ci-dessous afin que le service juridique puisse enregistrer votre signalement et vous conseiller le cas échéant sur les démarches à engager.

La plateforme de signalements a été mise en place en septembre 2020 et permet de recenser l'ensemble des actes malveillants notamment commis à l'encontre des chasseurs. C'est pourquoi nous vous encourageons à nous signaler tout acte de malveillance dont vous seriez témoin et/ou victime et à nous fournir tous documents tendant à prouver la véracité des faits que vous dénoncerez. Tout message ne correspondant pas à cette description ne sera pas pris en compte.

Proférer des menaces ou injures est réprimé par le code pénal par une peine pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende pour la menace et 1 an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende pour l'injure. Aussi, nous vous informons que tout message de menace ou d'injure sera étudié en vue d'y réserver une suite judiciaire appropriée.



La FDCRML vous demande de l'informer par mail (contact@fdc69.com) des signalements que vous aurez effectuez sur cette plateforme :

https://www.chasseurdefrance.com/pratiquer/signaler-un-acte-malveillant/



# Nouveau site internet de votre Fédération

Le site internet fédéral a été réactualisé cet automne. Une version au design moderne et abouti est donc à votre disposition à l'adresse web actuelle :





### **Série « TRACES »**

Depuis 2016, le partenariat entre la Région Auvergne Rhône-Alpes et les Fédérations des Chasseurs de la région permet la mise en œuvre d'actions valorisant nos territoires. C'est dans cet esprit de collaboration et d'engagement que la

Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes et Brame Studio ont créé la série « **TRACES** ».



Cette série illustre de manière concrète les actions menées par les fédérations des chasseurs de la région à travers 13 portraits. Ces vidéos ne se contentent pas de documenter les actions; elles racontent une histoire, celle de passionnés qui œuvrent au quotidien pour la chasse et la biodiversité. Les thématiques explorées - de la gestion et de l'amélioration des milieux naturels aux études faunistiques, en passant par l'éducation à la nature, la gestion de la venaison, et l'amélioration de la sécurité à la chasse - reflètent la richesse et la diversité de nos territoires. Du Puy-de-Dôme jusqu'à la Haute-Savoie, en traversant l'Ardèche, chaque milieu présente des enjeux uniques et des solutions adaptées à préserver notre environnement.

Notre initiative vise à informer le public sur les efforts soutenus par les chasseurs et la Région pour la préservation de l'environnement et de la gestion des écosystèmes. Les vidéos réalisées offrent un aperçu captivant des réalisations concrètes et des perspectives d'avenir, tout en véhiculant un message équilibré et pédagogique sur les thématiques abordées.

La série « TRACES » incarne une volonté commune de laisser une empreinte positive et durable sur nos territoires. Une trace qui témoigne de l'engagement des chasseurs



Scannez pourdécouvrir les vidéos.



### Actualités et vie de la FDCRML

### 4ème édition de la Fête de l'Agriculture Plaines Monts d'Or

Le 5 octobre 2024, dans le cadre du partenariat avec le syndicat Mixte des Plaines Monts d'Or, la FDCRML était présente aux côtés du Groupement d'Intérêts Cynégétique des Monts d'Or lors de ce rendez-vous vitrine des activités rurales présentes dans le périurbain Lyonnais.

Toujours dynamique et volontaire sur les sujets de la communication comme des travaux de terrain pour la biodiversité, le GIC Présidé par Jean-Luc POIRIER a animé le stand lors de cette journée avec le service technique de la FDCRML.

La FDCRML remercie tous les bénévoles de l'ensemble des associations de chasse du GIC qui sont venu témoigner de la place de la chasse sur le territoire, des actions qui y sont menées avec les collectivités, le syndicat Mixte (SMPMO) et les agriculteurs ainsi que de la faune sauvage présente dans les plaines et les bois des Monts d'Or.

C'est en étant présent sur ce type de manifestation que la chasse peut être expliquée et comprise par un large public. Félicitations à toute l'équipe du GIC!



▲ Stand FDCRML/GIC tenu par François GRAS de la chasse de Saint-Germainau-Mont-d'Or. Jean ROUCHON, animateur de la FDCRML.Pascal SANTARELLI, Président de la chasse communale de Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

### Deux Grosnes: Deux évènements à quelques semaines d'intervalles...



 Remise de la médaille de Bronze de la FDCRML à Fabien JACQUET, Président de la chasse communale de Monsols.

Le Président BERLIOZ-CURLET et Gilbert GIROUD, administrateur du secteur ont profité d'une formation décennale organisée par Fabien JACQUET pour lui remettre une médaille de la FDCRML.

Cette distinction vient récompenser les 15 ans d'investissement à la tête de l'association de chasse de ce jeune Président toujours disponible et volontaire.

Investit dans la vie municipale (Conseiller municipale de la Commune de Deux Grosnes) cette cérémonie s'est tenue en présence de René THEVENON, Maire de Deux Grosnes et Carlos CARNEIRO Maire délégué de Monsols.

Quelques semaines plus tard, sur cette même commune de Deux Grosnes, la FDCRML a participé à une journée organisée par la CCSB (Communauté de Communes Saône Beaujolais) et la Gendarmerie du Rhône sur le thème de la sécurité et de la bonne cohabitation entre les usagers de la nature au col de Crie.

Cette manifestation organisée avec succès par L'Escadron Départemental de Sécurité Routière 69, et notamment par l'intermédiaire de l'Adjudant FIGUEIREDO de la BMO à Villefranche-sur-Saône, Fabien JACQUET et Céline GIRAUD de la CCSB aura réuni de nombreux acteurs :

Randonneurs, chasseurs, motards, SDMIS, Gendarmerie, Collectivités, Services de l'Etat avec le bureau Sécurité Routière de la Préfecture, OFB, ONF, et les partenaires MACIF et les concessionnaires moto AUMIOT et SPRINGBIKE.

Le Président BERLIOZ-CURLET et le Vice-Président DAM-PFHOFFER ont notamment pu échanger sur les relations équilibrées et durables qui doivent être entretenues avec tous les usagers de la nature.



▲ Photo de Jean-Paul Bourgeon avec de gauche à droite:

Major BUISSON commandant la COB BEAUJEU, Daniel DUFOURNEL, lieutenant de louveterie, Jean-Louis DAMPFHOFFER, Vice-Président de la FDCRML, Alain BERLIOZ-CURLET, Président de la FDCRML, René THEVENON, Maire de Deux Grosnes, Béatrice LACHARME, Maire délégué de Saint-Jacques-des-Arrêts, Madame la colonelle Sylvia SAINT-CIERGE, commandant du groupement de Gendarmerie du Rhône, Carlos CARNEIRO, Maire délégué de Monsols et Jean-Michel MOREY, Maire des Ardillats.

### Actualités et vie de la FDCRML

### Vif succès pour la messe de la St Hubert le 3 novembre dernier,

retour sur images:



▲ Une belle église remplie pour l'événement

La place du village bondée ) pour un temps de partage et de convivialité



La bénédiction des chiens



# Nouveau partenariat pour une mise en commun partielle des formations de garde-chasse et garde-pêche particulier de 2025

Les formations des gardes-pêche et gardes-chasse particuliers ont été définies par un décret et un arrêté ministériel de 2006 puis une circulaire ministérielle de 2007.

Depuis, chaque fédération départementale de chasseurs et de pécheurs s'organisait avec son personnel et une participation active de l'OFB sur les deux tiers du temps de formations prévu par les textes à 18 heures minimum en particulier en ce qui concerne le module 1 (Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde particulier et déontologie) sachant que, comme le prévoit les textes, « la formation doit être dispensée par des personnes dont la qualification, notamment

universitaire ou professionnelle, permet de considérer qu'elles ont les connaissances suffisantes pour assurer une formation de qualité dans l'une ou plusieurs des matières inscrites au programme ».

Une réorganisation des missions de l'OFB, la compétence des agents des deux fédérations et la proximité dans les locaux des fédérations départementales de chasseurs et pêcheurs de La Tour de Salvagny ont conduit les deux fédérations a repenser leur méthode de formation suivie contrôlés par les reconnaissances d'aptitudes techniques des services de l'état délivrées aux futurs gardes particuliers formés.

Ainsi, il est prévu à la Tour de Salvagny pour les futurs gardes-chasse particuliers une formation de 2 jours sur inscription, formation en partie conjointe avec les gardes-pêche particuliers :

- le jeudi 23 janvier 2025 à partir de 8h animée par les agents qualifiés des deux fédérations de pêche et chasse sur :
  - les notions juridiques de base.
  - les droits et devoirs du garde particulier.
- le vendredi 31 janvier 2025 à partir de 8h avec au programme : le module 2 intitulé « *Police de la chasse* » qui comprend :
  - Des notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitats.
  - La réglementation de la chasse.
  - Les connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier.
  - Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.
- ✓ La durée de ce module ne peut être inférieure à huit heures.

La journée du vendredi 31 janvier devrait se terminer avec une participation potentielle de la gendarmerie, de l'OFB et de l'association départementale des gardes chasse particuliers sur une partie du module 1 sur :

- ✔ Déontologie et techniques d'intervention.
- Comportement du garde dans l'exercice de ses fonctions.
- Communication et présentation.

En parallèle, il est envisagé, pour la délivrance de l'attestation de formation, un travail personnel et individuel en ligne aux futurs gardes-chasse particuliers sous la forme d'un questionnaire à choix multiples (QCM).

### Gestion habitat et faune sauvage

### Traitement et collecte des déchets de venaison

Depuis trois ans, la FDCRML, avec le soutien de la Région AURA, propose aux associations volontaires la mise à disposition de bacs d'équarrissage.

**43 associations** réparties sur l'ensemble du Département et de la Métropole de Lyon possèdent un bac. Seul le coût de l'enlèvement et du traitement des déchets par la société d'équarrissage est à la charge des associations de chasse.

Il est également proposé aux associations des sacs spéciaux équarrissage pour mettre dans les bacs. Certaines associations congèlent les déchets afin d'optimiser les passages de l'équarrisseur.

En 2025, un nouvel appel à projet sera adressé aux associations pour une nouvelle commande.





Un lynx de nouveau observé dans les Monts d'Or le 5 juin 2024. C'est le même individu déjà identifié...

Suite aux observations d'un lynx en décembre 2023 et janvier 2024 réalisées par les associations de chasse de Curis-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or et Saint-Romain-au-Mont-d'Or, de nouvelles investigations ont été engagées à partir de nouveaux pièges photographiques fournis par la fédération départementale des chasseurs dans le cadre du programme ECOLYNX (voir ci-dessous) afin de vérifier dans le temps la présence d'un ou plusieurs individus, de récupérer si possible de l'ADN et d'identifier le ou les individus présents.

Une nouvelle observation photographique de qualité a été réalisée le 5 juin avec un piège photographique judicieusement posé avec les chasseurs locaux.

Il est possible de reconnaitre sur la photo jointe, grâce à la répartition de ses tâches, le même individu préalablement photographié dans les Monts d'Or le 31/01/2024 mais aussi en 2023 dans les monts du Beaujolais et puis avant en Saône et Loire... Un lynx donc baladeur peut être à la recherche d'un partenaire sexuel ?



Le programme ECOLYNX porté par la Fédération Nationale des Chasseurs avec l'aide de l'OFB et 15 fédérations locales vise 3 objectifs :

- 1. Suivi des populations par pièges photographiques en collaboration avec les associations locales de chasse,
- 2. Étude des populations de chevreuils et de chamois au sein de l'aire de présence de l'espèce et enfin,
- 3. Un volet information & communication.

### Gestion du Gibier

### Gestion Durable du Lièvre : la science et le terrain

Le lièvre, animal de chasse par excellence de par sa chasse difficile et exigeante, est l'objet de toutes nos attentions depuis de nombreuses années sur notre territoire. Nos trois territoires de chasse s'associent pour établir un suivi conjointement avec la Fédération du Rhône: Saint-Didier-sous-Riverie, Saint-Maurice-sur-Dargoire et Sainte-Catherine.

Plusieurs axes sont mis en place pour connaître au mieux l'état de la population :

- Comptage de nuit en hiver: au fil des années les données de comptage donnent une bonne indication de la densité d'individu par secteur.
- Retour d'observation durant le printemps et l'été sur la reproduction
- Le prélèvement des pattes après chaque jour de chasse pour déterminer la classe d'âge des lièvres prélevés (adulte ou jeune).
- Et surtout un retour de terrain des chasseurs le dimanche soir permet une information rapide et fiable de l'état de santé du gibier en général et du lièvre en particulier.

Tous ces éléments sont très utiles pour donner un diagnostic de la situation, mais le plus important est de pouvoir réagir très vite en cas de besoin.

Le bureau s'est donné la possibilité de changer le règlement et la limitation de chasse sur chaque espèce (durée et quantité) à tout moment.

Ainsi cette année, au vu de toutes les informations collectées, la chasse du lièvre a été drastiquement réduite : suite aux analyses des 63 pattes collectées à l'issue du deuxième dimanche et le retour des chasseurs lors des permanences le dimanche soir, le bureau a informé l'ensemble des chasseurs de sa décision de fermer le lièvre le troisième dimanche et de baisser à deux lièvres par chasseur pour la saison.

Sur les trois territoires voisins, les présidents et leur bureau ont pris la même décision, marquant aussi une cohésion dans une gestion à plus grande échelle.

Le plus important est de garder sur le terrain un « capital lièvre » pour les générations futures.

Ces restrictions, quand elles ont lieu, sont très bien acceptées par les chasseurs car, pour retrouver une bonne densité comme les années précédentes, tous savent qu'il faut agir vite.

Un exemple que la chasse et la conservation peuvent aller de pair pour le bien de la biodiversité.



### Sanglier: Un début de saison prometteur avec beaucoup de jeunes animaux

Des conditions météorologiques favorables à la chasse au sanglier en ce début de saison avec humidité et peu de grosses chaleurs ont sans doute favorisé la chasse du sanglier avec 471 sangliers déclarés capturés au 14/10/24. A contrario la présence de très jeunes marcassins a sans doute freiné les ardeurs de certains chasseurs peu enclin à chasser des marcassins.

Au 14 octobre 2024, le tableau de chasse est en très légère hausse de 5 % par rapport à celui de 2023 à l'échelle départementale. Toutefois lorsque nous regardons ces chiffres par unité cynégétique des disparités importantes sont constatées ou des surprises en regard d'autres critères d'appréciation de l'abondance de sangliers.

En effet dans le Clunisois, grande unité cynégétique du nord du département les prélèvements sont environ du double de ceux de 2023 à la même date. En revanche, dans le Beaujolais nord c'est une baisse d'environ 25 % qui est observée peut être liée aux vendanges plus tardives... Même remarque potentielle avec l'unité cynégétique des Pierres Dorées avec toutefois des plus petits chiffres difficiles à interpréter en début de saison.

Au-delà de quelques chiffres qui interpellent la quasi-stabilité est de mise pour de nombreuses unités cynégétiques. Par contre la surprise vient par exemple de l'est Lyonnais avec une explosion des dégâts agricoles depuis le printemps dernier avec seulement 10 sangliers au tableau des associations de chasse au 14/10/24 depuis le 1<sup>er</sup> juin qui compte aussi des destructions administratives par les services de l'Etat.

	Clunisois	Neulise	Pramenoux	Haut Beaujolais Nord	Coteaux Beaujolais et Vallée de la Saône	Haut Beaujolais Sud	Pierres Dorées	Monts d'Arjoux Popey Turdine
12/10/2023	63	16	28	65	14	68	18	20
14/10/2024	116	19	28	46	15	60	3	13
	Monts d'Or Plaine des Chères	Neuville	Monts du Lyonnais Ouest	Monts du Lyonnais Est	Ouest Lyonnais	Est Lyonnais	Plateau du Lyonnais	Vivarais Pilat
12/10/2023		Neuville 1			Ouest Lyonnais	Est Lyonnais		Vivarais Pilat 59



### Flash info sur trois maladies actuelles

La fièvre catarrhale ovine (FCO) circule activement en France et dans notre département.

Cette maladie spécifique des ruminants est non dangereuse pour l'homme ni pour nos chiens.

Bovins et ovins peuvent être atteints, les ovins y sont particulièrement sensibles.

L'impact sur la faune sauvage est faible, nul sur le chevreuil. En l'état des connaissances actuelles, il n'y a pas de risque pour notre petit cervidé. Toutes les recherches faites sur les cadavres de chevreuils concernant la FCO se sont révélées négatives.

#### Il est donc bon de retenir:

- Il n'y a pas de mortalité ou morbidité anormale chez les cervidés sauvages et il n'y a pas de conséquence sur la reproduction de ces populations.
- La maladie est strictement animale, non transmissible à l'Homme et n'affecte pas les denrées alimentaires.
- La consommation de la venaison de cervidé ne représente donc aucun danger.
- Il n'y a pas de risque de transmission à nos chiens de chasse.

Mais si l'incidence de la FCO avec les conditions hivernales (transmission par un moustique) va fortement diminuer, il ne faut pas oublier :

**L'IAHP (grippe aviaire)** comme tous les hivers commence à refaire parler d'elle (passage du niveau d'alerte de négligeable à modéré en France).

La peste porcine africaine est à deux pas de nos frontières (Allemagne et Italie).

Plus que jamais notre rôle en tant qu'acteur principal de la veille sanitaire sur la faune sauvage ne doit être mis en défaut.

Les mesures de biosécurité (port de gants, de masques et désinfection des habits et chaussants) ne doivent pas être oubliées lors de la manipulation de cadavres (IAHP et peste porcine sont des maladies très contagieuses).

Toute faune sauvage trouvée morte sans cause évidente doit être signalée à la FDCRML afin de faire réaliser des analyses par le réseau SAGIR.

Docteur vétérinaire JL DAMPFHOFFER, Vice-Président de la FDCRML

### Règlementation et sécurité

### Permis de chasser

Il est nécessaire d'avoir 15 ans pour passer l'examen bien qu'il ne sera pas possible de chasser seul avant l'âge de 16 ans.

#### Des examens toute l'année

Avec une dizaine de sessions de formations et d'examens, les candidats peuvent s'inscrire tout au long de l'année. Les premières formations débutent fin janvier et les derniers examens mi-décembre.

Malgré tout, nous conseillons aux candidats de s'inscrire dès le début de l'année afin de pouvoir obtenir le permis avant l'ouverture générale.

#### L'examen nécessite trois déplacements :

- Un premier au siège de la fédération pour la formation partie théorique.
- Un second au centre de formation à St Andéol le Château pour la formation partie pratique.
- Un troisième au centre de formation à St Andéol le Château pour l'examen.

Afin d'améliorer les résultats de l'examen, il se peut que cette organisation soit modifiée. Un déplacement supplémentaire sera peut-être mis en place.

ATTENTION : Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur un logiciel dédié. Le lien est sur le site Internet de la fédération.

### Chasse accompagnée

Trois demi-journées par an.

La chasse accompagnée peut se pratiquer à partir de 15 ans.

Les futurs chasseurs âgés de 14,5 ans peuvent s'inscrire et suivre la formation qui permet d'obtenir le permis de chasser accompagné. Leur autorisation de chasser accompagné sera délivrée à leur 15 ans par l'OFB. Cette autorisation est valable un an de date à date.

Les chasseurs désignés comme parrains doivent avoir suivi la formation. A l'issue de la formation, une attestation de « Parrain » avec un numéro d'agrément leur est délivrée. Cette attestation est valable 10 ans.





#### Panneaux AK 14

#### Rappel:

L'arrêté du 5 octobre 2020 relatif à la sécurité en matière d'activité cynégétique, impose aux organisateurs de chasses collectives au grand gibier de mettre en place une signalisation temporaire des zones de chasse.

#### L'article 2 stipule :

« Tout organisateur d'une action collective de chasse à tir au grand gibier appose des panneaux de signalisation temporaire sur l'accotement ou à proximité immédiate des voies publiques pour signaler les entrées principales de la zone de chasse. L'apposition des panneaux est réalisée, avant tout commencement effectif de l'action de chasse considérée, le jour même. Le retrait des panneaux intervient le même jour, une fois l'action de chasse terminée. »

Le type de panneaux à installer doit être conforme au code de la route. Les panneaux à poser sont de type AK 14.

La FDCRML dispose d'un stock de panneaux au siège. Ils sont désormais disponibles toute l'année et à retirer aux heures d'ouverture.







### Règlementation et sécurité

### « Gendarmes Environnement de Proximité »

40 Gendarmes départementaux issus des brigades territoriales sont formés sur la thématique «Environnement». Ils sont répartis sur l'ensemble du département du Rhône dans quasiment toutes les unités brigades territoriales.

Ils ont pour missions de détecter et constater des infractions environnementales et peuvent également sensibiliser les élus locaux et les citoyens sur les thématiques suivantes :

- Espèces protégées
- Déchets
- Incendie de forêt
- Maltraitance animale
- Produits phytosanitaires
- Pollution

Ces gendarmes Environnement de proximité sont accompagnés par les 2 Référents Départementaux Environnement : les Adjudants Blanchard et Figueiredo sont basés à Villefranche sur Saône.

Ce dernier intervient déjà au profit de la FDCRML dans le cadre des formations sécurité à la chasse...

Cette nouvelle organisation de la gendarmerie mise en place dans chaque département sur l'ensemble du territoire national, permet de mieux déceler des infractions environnementales et ainsi mener des enquêtes judiciaires et des actions conjointes avec les services de l'Etat OFB, ONF, DREAL, DDPP, DDT,

> et les magistrats qui se spécialisent également en la matière.

> Vous pouvez prendre attache avec ce Gendarme Environnement de Proximité dans la brigade de gendarmerie proche de votre domicile



# **Règlementation : Quelques rappels de l'Article R428-8 du code de l'environnement** (Version en vigueur depuis le 18 septembre 2023)

#### Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5<sup>e</sup> classe le fait de :

- 1° Chasser pendant la nuit dans des conditions autres que celles autorisées par l'alinéa 1er de l'article L. 424-4 et par l'article L. 424-5. \*
- 2° Chasser le gibier d'eau à la passée dans des conditions autres que celles prévues par l'alinéa 2 de l'article L. 424-4.
- 3° Contrevenir aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'emploi de modes, de moyens, d'engins ou d'instruments pour la chasse du gibier ou pour la destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.
- 4° Se déplacer en véhicule à moteur d'un poste de tir à un autre dans des conditions autres que celles prévues aux alinéas 7,8 et 9 de l'article L. 424-4.
- 5° Contrevenir aux arrêtés relatifs à l'usage de drogues, appâts ou substances toxiques de nature à détruire ou à faciliter la destruction du gibier et des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.
- 6° Contrevenir aux arrêtés pris en application du présent titre et relatifs à l'utilisation d'armes et éléments d'armes pour la chasse du gibier ou pour la destruction des animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.
- 7° Détenir ou être trouvé muni ou porteur, hors de son domicile, de filets, engins ou autres instruments de chasse prohibé.
- 8° Se trouver en état d'ivresse manifeste à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction en étant porteur d'une arme à feu ou d'un arc. Remarque : dernière disposition entrée en vigueur en septembre 2023.

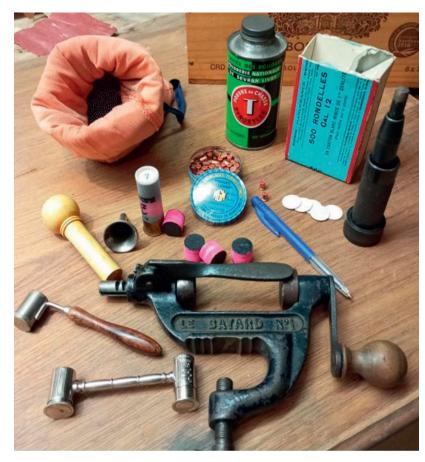


\* On a donc le droit de chasser le gibier d'eau à la passée, à partir de deux heures avant le lever du soleil au chef-lieu du département et jusqu'à deux heures après son coucher, sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau ; la recherche et le tir de ces gibiers ne sont autorisés qu'à distance maximale de trente mètres de la nappe d'eau sous réserve de disposer du droit de chasse sur celle-ci.

### Fabriquer ses cartouches de chasse

Plus par plaisir que par soucis d'économie, la fabrication des cartouches de chasse reste une occupation d'un autre temps. C'est un art de vivre « Chasse » qui m'évoque des souvenirs, lorsque jeune chasseur débutant avec un budget cartouches limité, le jeudi jour de congé à cette époque, je délaissais volontiers mes devoirs scolaires pour m'impliquer dans la production « maison » de cartouches.

Avec un bon copain chasseur aussi et passionné comme moi, nous récupérions les douilles vides des cartouches tirées que nous recalibrions au moyen d'un tube adapté au diamètre adéquat. Ensuite, opération chargement comme il se doit, en respectant les quantités de poudre et de plombs et cela avec précaution et précision, la pose des cartons séparant les différents éléments ainsi que la bourre étaient glissés et enfoncés dans le tube en carton de couleur bariolée, avec douceur, sans trop serrer, au préalable, nous remplacions la vieille amorce par une neuve, ensuite nous procédions au sertissage, deux tours de manivelle et l'affaire était entendue.



Nous possédions tous les instruments nécessaires à cette fabrication, pour ce qui était du consommable, comme la poudre, le plomb et les amorces, notre fournisseur à cette époque bénit des dieux, c'était la « MANU » haut lieu et paradis du chasseur du moment. Elles « pétaient » bien ces cartouches maison et les faisans, grives et autres divers s'en souviennent, même si parfois nous les accusions de tous les défauts sous des prétextes fallacieux, et cela en guise d'excuses à nos plus beaux loupés.

#### Les outils:

- Un sertisseur calibre 12 ou 16
- Un poussoir manuel
- Un arrache amorce
- Un petit entonnoir
- Une chargette pour la poudre
- Une chargette pour le plomb

#### **Les produits:**

- Des plombs n°1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
- Des amorces
- Des bourres
- De la poudre T
- Des cartons de fermeture
- Des douilles vides calibre 12 ou 16
- Un stylo

#### **Fabrication:**

- Remplacer la vieille amorce de la douille par une amorce neuve.
- 2 Verser au moyen d'une chargette 2,2 grammes de poudre dans la douille (calibre 12), se servir de l'entonnoir
- 3 Glisser dans l'étui de la douille une bourre sans trop serrer. (Se servir du poussoir)
- 4 Verser dans l'étui au moyen d'une chargette 32 grammes de plomb au n° choisi. Se servir de l'entonnoir
- 6 Placer ensuite un petit carton sur les plombs
- 6 Placer l'ensemble sur le sertisseur afin de fermer l'étui.

Votre cartouche est terminée, avec le stylo inscrivez le n° du plomb sur le carton. Il faut être minutieux et bien respecter les poids. Ne pas fumer pendant l'opération.

NB: pour des cartouches de calibre 16, il faut mettre 1.6 gramme de poudre et 26 grammes de plomb. On peut utiliser indifféremment des bourres grasses ou des bourres à jupe, c'est selon le désir du chasseur.

### Le coin du Piégeur

### Commande groupée de pièges

La FDCRML organise une nouvelle commande groupée pour fournir aux associations de chasse adhérentes du matériel efficace et à moindre coût.

Les présidents d'associations de chasses affiliées à la FDCRML ont reçu un bon de commande à compléter en ligne qui leur permet de commander à moindre coût du matériel efficace pour agir sur les territoires de chasse.

Depuis l'année dernière, possibilité de commander le piège Hingiol.

Piégeurs, pensez à contacter votre Président d'association de chasse pour voir la liste et faire votre choix.

Les semences, les seaux agrainoirs et le matériel commandé à l'exception des postes de tirs surélevés seront distribués le samedi 1er mars 2025 de 7h00 à 10h30.

Ce temps de rencontres et d'échanges sera également l'occasion de réaliser un atelier de remise à niveau en piégeage à 10h30 et d'obtenir des conseils de la part du service technique de la FDCRML sur l'aménagement des territoires de chasse.

Attention, commande à réaliser avant le 15 janvier 2025.



### Piégeurs sentinelles

Vous êtes de plus en plus nombreux à observer des nouvelles espèces.

La Fédération des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon est vivement intéressée par ces observations.

Il est important de nous signaler toute observation que ce soient des espèces invasives ou protégées.

Nous sommes régulièrement informés de captures de raton laveurs (ESOD), de genette (protégée) ou d'autres espèces.

Dernièrement, un chien viverrin (ESOD) aurait été pris en photo plusieurs fois avec un piège photographique. Cette espèce n'est pas connue sur notre département. Le fait que l'apparition d'une telle espèce soit signalée par le monde de la chasse est une bonne chose.

N'hésitez pas à nous informer. Un fichier avec les observations départementales est enrichi à chaque nouvelle donnée.

Vous pouvez également utiliser l'application Vigifaune pour noter votre observation. Malgré cela, il faut contacter la FDCRML pour l'en informer.

Notre rôle de sentinelle sera renforcé.





### Nature, éducation et environnement

### Forum des associations

Comme vous le savez sans doute, le premier week-end de septembre a été marqué par le traditionnel forum des associations qui se tenait dans tout le département. Une occasion en or, pour certaines associations de chasse, de partager leur passion et leur connaissance de la nature au grand public.

Equipées d'outils de communication en tous genres, ce n'est pas moins d'une douzaine d'associations communales qui étaient présentes sur les salons, véritables ambassadrices de la chasse dans tout le Rhône.



Un franc succès dont témoignent les volontaires, satisfaits de leurs échanges et de la portée de leur action. Flyers, panneaux dépliants, pancartes descriptives et ludiques ainsi que quelques animaux naturalisés ont été confiés aux chasseurs par la FDCRML, permettant ainsi une meilleure sensibilisation



des visiteurs. Cette réussite atteste de la réelle importance du rôle joué par la communication autour de la chasse ; rôle identifié par la FDCRML, qui investit chaque année dans la diversification des moyens utilisés. On pourrait citer, par exemple, la récente acquisition de roll-up, panneaux dépliants facilement transportables et abordant diverses thématiques, allant des empreintes d'animaux au permis de chasser. La fédération met à disposition, gratuitement et sur réservation, son matériel pour tout chasseur, chasseresse ou association qui souhaiterait réaliser des évènements autour de la chasse et de la nature.

Pour rappel, la Fédération subventionne des actions de communication. Comme la publication d'articles dans des journaux locaux à hauteur de 15 euros ainsi que des expositions dans des forums ou salons à hauteur de 40 euros. Une photo de l'article ou du stand devra être joint au dossier de subvention.

### Nouvelle animation avec l'ABC des Monts d'or

Le mercredi 18 septembre, Capucine Giraud et Jean Rouchon, animateurs à la Fédération des Chasseurs, accompagnés de Jean-Luc Poirier, président du GIC des Monts d'or sont intervenus à Curis au Mont d'or lors d'une après-midi découverte des traces et indices sur la commune.

Cette animation entrait dans le cadre d'une collaboration avec l'Atlas de la Biodiversité Communale des Monts d'Or (ABC des Monts d'Or).

Cette animation, ouverte à tout public, a permis de rassembler pas moins de 12 personnes de tous âges à la recherche des indices de passage laissés par les animaux sauvages dans le parc du château. De nombreux indices ont été répertoriés par le groupe comme des crottes de fouine et de renard, des plumes de maintes espèces ainsi que des coulées de sangliers, blaireaux et chevreuils...



### Jean Rouchon nouveau technicien en remplacement de Capucine Giraud

Capucine, technicienne animatrice nature depuis 8 ans, a souhaité rejoindre de nouveaux horizons professionnels. Elle a été chaleureusement remerciée de son travail lors d'une sympathique manifestation.

Elle a été remplacée par Jean Rouchon sur un poste de CDD avec une période de tuilage.

Jean est titulaire d'un master de sciences du vivant parcours écologie chimie après une licence sciences de la vie et un DUT de génie biologique. Ses missions sont en partie celles de Capucine en ce qui concerne les animations nature. Il a aussi une partie de son temps consacré aux formations du permis de chasser car titulaire de l'examen du permis de chasser depuis plusieurs années pour une pratique de chasse du lièvre au chien courant.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Il compte sur les bénévoles des associations pour lui faire découvrir le Département et la Métropole de Lyon.

#### Contact: j.rouchon@fdc69.com







# Chasse Passion

69930 Faint <u>f</u>aurent de Chamousset. Jél. 04 72 19 75 38

Hervé Boitier



Du 1º décembre 2024 au 15 janvier 2025

Pour fêter mes 40 années de permis de chasse et mes 13 années à votre service à l'armurerie, grand déstockage de Noël à prix cassé à la limite du prix coutant sur tout le stock du magasin \*

(Armes neuves, optiques, munitions, accessoires, vêtements, coutellerie, etc)

Aucune reprise possible sur vente d'armes neuves













Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année!! Amicalement en bon St Hubert.

### Associations spécialisées

### Brevet Grand Gibier 2024 et inscription à la session 2025

La session 2024 du brevet grand gibier a été bien fournie avec 24 candidats à l'examen pour 18 médaillés dont 12 pour l'épreuve Carabine, 12 pour l'Arc et 4 pour la Vènerie. Il est en effet possible de passer plusieurs épreuves pratiques d'où les 28 médailles au total.

Félicitations à tous ! Mention spéciale au major de la promotion : Thierry F. ; ainsi qu'à Amaury R. qui valident les trois options du brevet !



Vous aussi vous souhaitez améliorer vos connaissances sur la grande faune française et son biotope, **la session 2025 débutera le samedi 8 mars** dans les locaux de la Fédération du Rhône et de la Métropole de Lyon pour l'accueil des candidats et la présentation du brevet puis le premier cours sur le chevreuil.

Retrouvez toutes les informations sur le site de l'association : https://www.ancgg.org/ad69/ Ou en scannant le QR code ci-contre :

Vous ne regretterez pas d'avoir poussé les portes du BGG, une formation pluridisciplinaire reconnue comme une référence dans l'univers cynégétique français!

Il est encore temps de participer à notre concours photos, toutes les informations sont sur notre site internet.

### **Piégeurs**

L'association des piégeurs du Rhône, vous souhaite une bonne année 2025 et surtout une bonne santé à toutes et à tous.

Lors de la saison 2024/2025, 20 nouveaux adhérents nous ont rejoint, dont 2 piégeuses Myriam et Nathalie, un grand MERCI à toutes et à tous pour le travail que vous réalisez.

AG Piégeurs début juin 2025 à Marcilly-d'Azergues au siège de l'association.

DES PIEGEURS ACREES DU RIO

L'association compte actuellement 100 adhérents, pour nous rejoindre rien de plus simple, appeler Christian BOYER au 07 87 00 20 95.

### Associations spécialisées

### La Louveterie... c'est quoi au juste?

Voici l'historique en quelques lignes et de façon très condensée.

Créée par Charlemagne en 813 pour protéger son empire des bêtes malfaisantes, cette vieille institution, dont on a fêté le 1200ème anniversaire il n'y a pas si longtemps, perdure toujours.

Abolie à deux reprises, une première fois en 1395 par Charles VI, pour des raisons d'économies puis rétablie en 1404 par le même Charles VI. Puis une deuxième fois en 1787 et rétablie de nouveau 10 ans plus tard car les loups proliféraient, mais il ne restait pas grand-chose de la louveterie suite à la tourmente révolutionnaire. Considérablement remaniée suite à la loi sur la chasse du 3 mai 1844, notre louveterie perdure et s'adapte, tant bien que mal aux exigences du 21ème siècle.

Disparu depuis le début du 20ème siècle, le loup est de nouveau présent de façon erratique sur notre département.

Qu'est ce qu'un Lieutenant de Louveterie en 2024?

C'est un collaborateur bénévole au service de l'Etat qui est nommé par le Préfet pour cinq ans. il a un rôle de :

- Conseil auprès de son administration (DDT)
- Médiation entre le monde agricole et le monde cynégétique
- Il a aussi un devoir de régulation par rapport aux ESOD
- Officier de Louveterie assermenté, il a également un rôle de police de la chasse dans sa circonscription.

Regroupé en association nationale depuis 1921 et reconnue

Le département du Rhône, petit par sa surface, compte 11 Louvetiers actifs et 7 louvetiers honoraires.

Par ailleurs, le Lieutenant de louveterie doit être de nationalité française, jouir de ses droits civiques, résider dans le département où il exerce ses fonctions, avoir au moins cinq validations de permis de chasser, être physiquement en bonne forme, avoir moins de 75 ans, avoir de bonnes compétences cynégétiques et avoir au moins 4 chiens courants créancés sur le sanglier et le renard ou 2 chiens pour le déterrage.

Pour ma part et en conclusion, je dirais qu'un bon lieutenant de louveterie doit être une femme ou un homme de terrain; il doit aussi entretenir d'étroites relations avec sa DDT et sa Fédération Départementale des Chasseurs, avoir une connaissance parfaite du monde agricole et cynégétique ainsi que les lois qui s'y rapportent, posséder des talents de négociateur, de médiateur et d'organisateur.

Décideur, réactif, réfléchi, calme, sportif, il doit faire preuve d'autorité si nécessaire. il doit également avoir l'esprit de corps.

Le bénévolat étant son statut, il est préférable qu'il ait quelques moyens financiers pour subvenir aux charges incombant à son titre.

> **Guy SAPIN** Président du Groupement des Lieutenants de Louveterie du Rhône.



### Chiens

# L'AFACCC et l'association de chasse de St Didier sous Riverie fêteront les 25 ans du concours de meutes sur lièvres les 15 et 16 février 2025

Les chiens ont été mis à l'honneur durant les 25 années de ce traditionnel concours.

#### Déroulement du week-end :

De 7h à 8h : casse-croûte offert par l'association de chasse

De 8h et à 14h: présentation des meutes

A partir de 19h: animation par des sonneurs de la Région AURA

avant et pendant le repas

Possibilité de prendre les repas samedi midi et dimanche midi sans réservation. Le samedi soir repas sur réservation.

En 2025 le concours ne sera pas qualificatif... alors on prendra le temps pour encore mieux présenter les chiens et leurs conducteurs. Le nombre de chiens ne sera pas limité.

Les jeunes qui le désireront pourront accompagner les conducteurs ce qui leur permettra de voir évoluer les chiens et leur relation avec leurs maîtres.

Pour ce week-end nous vous attendrons nombreux pour partager notre passion en toute convivialité.

Venez vibrer au son des trompes et de la musique de nos chiens dans une campagne magnifique entre vallons, bois et plantations de fruitiers.

Venez découvrir notre territoire où une population de lièvres a été gérée depuis plus de 40 ans.

Noël Perrot, Passionné de chasse aux chiens courants



#### Calendrier des futures épreuves AFACCC 2025 :

- 15 et 16 février : Journées pédagogiques dans la voie du lièvre à Saint-Didier-sous-Riverie
- 1 et 2 mars : Concours de Meutes Sanglier à claveisolles
- 15 et 16 mars : Concours de Meutes Lièvre à Savigny

### Manifestation Canine à Chasselay, toujours un succès!

Depuis 2019, en juillet, l'association des Chasseurs de Chasselay met à l'honneur les chasseurs et leurs chiens. Cette année encore, s'est tenu un field d'initiation chiens d'arrêt et spaniels et le TAN des braques allemands qui a remporté un vif succès.

35 chiens ont concouru, le vainqueur est Eric Chambost avec son braque allemand PACHA!

Encore une belle journée de convivialité!





### Vie des Associations



### Le Posté

**A**u rond, le tirage au sort c'est révélé favorable, le numéro de poste dont il va pouvoir profiter pour cette battue, voit souvent passer sangliers et chevreuils, c'est un poste stratégique et son environnement opportun pour celui qui c'est en tiré profit.

En ce début de février, il fait froid, depuis plusieurs jours la température est négative, pour se rendre à son poste, il file bon train pour se réchauffer. Dans son sac à dos en toile, qui en a déjà pas mal vu, il a calé une pomme, une gourde de thé sucré, une veste polaire, il pourra résister au vent du nord qui souffle par bourrasques.

Après un bon quart d'heure de marche sur le chemin blanc qui traverse la forêt, il parvient au mirador, il connaît bien l'endroit, il y a souvent fait pas mal de stations, alors, attendant la sonnerie qui annoncera le début de traque, il prend son temps pour choisir ses repères et bien se positionner, sa carabine est approvisionnée, la lunette bien réglée, il patiente, insensible au paysage magnifique qui l'entoure.

**M**ais déjà, perçant la quiétude de la forêt, au loin dans les jeunes tailles du bois, les piboles des traqueurs retentissent.

**C**'est parti! son attention redouble, dans ses mains malgré le gel qui ankylose ses doigts, il assure son arme, il est prêt à en découdre, tous les sens en éveillent, il écoute le moindre récris des chiens qui, bien appuyés par les traqueurs vont ensemble ardemment battre, fouiller et progresser parmi ronces et branchages qui entravent leur cheminement, pas de soucis, ils sont aguerris à l'exercice.

**S**ur son mirador le posté reste aux aguets, il vient de discerner la voix endiablée des courants qui perce d'un son guttural et grave les frondaisons; les chiens ont connaissance, ils viennent de relever un pied, un brusque et magnifique rapproché s'engage, d'abord espacé, puis de plus en plus sonore et soutenu, l'instant est palpitant, jubilatoire, fascinant même, soudain c'est le lancer, la fanfare des chiens bien rameutés déchire la futaie.

Le nemrod averti soupçonne le parcours que la chasse va prendre, une pensée optimiste traverse son esprit, il sent que ça va être pour lui...

**Q**uatre coups sonnent et annoncent sanglier, il ose augurer un tir aisé, la carabine bien calée au creux de l'épaule, ses yeux scrutent le passage possible ou l'animal poussé par les chiens va sans aucun doute sauter la ligne et trouver son salut en vidant l'enceinte, à moins que sa balle bien placée, le clou sur place et mette fin à cette poursuite effrénée.

**M**aintenant les chiens hurlent et carillonnent à gorges déployées, mais, subitement plus rien? Le bois passe sous silence, les courants sont en défaut, le sanglier a rusé et a déjoué la meute qui de nouveau recherche la voie de la bête de chasse, épisode de doute bientôt oublié car la musique reprend de plus belle et la menée implacable fait rage, cependant, la bête noire acculée fait face aux chiens et un violent et féroce ferme éclate.

**D**u haut de son mirador, le posté devine plus qu'il ne voit la scène qui se déroule près de lui.

Les chiens intrépides coiffent l'animal, ça risque de devenir tragique, pour éviter un drame et protéger les chiens un traqueur intervient, le coup d'épieu létal au défaut de l'épaule est sans pardon, l'animal s'effondre, les chiens se taisent ex abrupto, la chasse est terminée.

Le chasseur saute de son perchoir, il sait qu'à la chasse tout est possible et que c'est ce qui en fait sa beauté et sa noblesse, il n'est pas déçu, la journée n'est pas finie, il lui reste encore quelques heures de bonheur, bercées par de belles émotions et de subtiles harmonies partagées avec la nature.

J-F DELAIGUE





### Le lièvre aux fruits d'hiver

#### Pour4 personnes:

- 1 beau lièvre brun
- 4 petits coings
- 60 g de cerneaux de noix
- 2 c. à soupe de miel
- 3 c. à soupe de crème fraiche
- feuilles de sauge
- 20 g de beurre
- sel, poivre

#### Preparation

Faites revenir le lièvre dans une cocotte. Préchauffez le four th.7 (210°C). Pelez les coings et coupez-les en deux, évidez le centre.

Mélangez la crème, le miel et les noix. Versez ce mélange au centre des coings, posez-les dans un plat à four en téflon et enfournez pendant 5 min.

Mettez-le lièvre dans le four en intégrant les coings et la sauge et faites cuire 25 min en arrosant avec le jus. Servez avec des pommes de terre nature.



#### INFORMATIONS Durée de la séance

#### 1H

Tarif

120 € ттс 80 €

Possibilité de plusieurs participants (maximum 8)sur une même réservation.

Ex: pour un groupe de 8 tireurs, 15€ /pers. pour 1h.

### Le Cyné'tir

Sur un écran de 8mx3m vous vous retrouvez plongé au coeur de la battue. La projection de scènes réelles de chasse vous permet de tirer avec votre carabine ou avec une carabine équipée d'un système laser, de visualiser vos

De nombreux autres films ou cibles sont également à votre disposition dans un esprit plus ludique ou simulant le tir du petit gibier.



#### NOUS CONTACTER:



Par téléphone : 04 74 50 85 65



Par e-mail : contact@dans-le-mille.com

### Vie des Associations

### Aides de la Région

Appel à projet des locaux de chasse : subventions pour la création et la rénovation.

https://www.auvergnerhonealpes.fr/aides/financer-des-actions-en-faveur-des-locaux-de-chasse













Compte, carte, appli
100% remboursés
aux associations
sportives
et culturelles.



(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2024. Pour les associations régies par la loi du 1" juillet 1901 ou relevant du droit local d'Alsace-Moselle, à objet exclusivement sportif ou culturel et à but non lucratif, employant jusqu'à deux salariés maximum. Les cotisations sont remboursées par la Banque pour les détenteurs d'un Eurocompte Asso Tranquillité ou pour toute nouvelle souscription à celui-ci. Au-delà du 31/12/2024, à partir de 3,60 euros HT/mois (tarif en vigueur au 01/07/2023). Voir conditions détaillées en Caisse de Crédit Mutuel proposant cette offre et sur www.creditmutuel.fr

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS: 07 003 758.

### Benelli **Argo E Comfort Sequoia**





- 1000 m² de produits chasse et tir,
- 9 spécialistes dont
- 2 armuriers à votre disposition,
- 750 armes en stock,
- Stand sanglier courant sur rdv!

### DES EXCLUSIVITÉS PISTEURS





#### Fusils sélectionnés pour leur excellent rapport qualité / prix!

Contenu du Pack: Fusil Sühlberg Cal. 12/76 - Fourreau Pisteurs 132 cm - Boite de 25 cart. Pisteurs Super Frap Cal. 12/70 -BJ - 36 g - N° 6 - Boite de nettoyage - Aérosol d'huile Pisteurs 150 ml - Porte-permis Pisteurs - Casquette orange Pisteurs

### Gilet Chauffant ELITE



- Multiples zones de chauffe (Dos, Cou et Poche)
- Éléments chauffants en fibre de carbone
- Fourni avec batterie 5000 m AH rechargeable
- Taille S à XXXI

Catégorie C - Vente libre sur présentation du permis de chasser ou licence de tir -Soumis à déclaration. Textes sauf erreurs typographiques. Photos non contractuelles - Dans la limite des stocks disponibles.

Dans votre Armurerie STÉFLO, nous vous proposons des facilités de paiement en 2, 3 et 4 fois!





CHASSE TIR NATURE







### **STEFLO**

Allée Caillotières ZAC d'Épinay 69400 Gleizé - Villefranche-Sur-Saône

04 37 55 14 10

steflo.chasse@orange.fr www.armurerie-steflo-lyon.com www.pisteurs.fr



